



Nantes, le 10 septembre 2020

RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Mesdames et messieurs les enseignants de
Mathématiques-Physique-Chimie

s/c Madame ou Monsieur le chef d'établissement

Rectorat
4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Objet : Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

Division
Inspection de l'Éducation
Nationale
Enseignement Général et Tech-
nique

En cette rentrée scolaire 2020, nous vous souhaitons une excellente reprise dans ce contexte particulier. Nous saluons les collègues qui rencontrent des soucis de santé et nous remercions celles et ceux qui ont fait valoir leur droit à la retraite pour leur engagement au service de la réussite des élèves de la voie professionnelle. Nous souhaitons la bienvenue à tous les collègues qui rejoignent notre académie et aux professeurs stagiaires qui entrent dans ce métier.

L'inspection de mathématiques physique-chimie évolue. Nous avons le plaisir de vous informer qu'une nouvelle collègue IEN a rejoint l'académie : Madame Delphine MÉZIERE succède à Madame Gaël BOUGUENNEC. Nous accueillons également Monsieur Grégory SORTAIS en tant que chargé de mission. Vous trouverez la nouvelle [répartition des responsabilités d'établissements](#) sur le site académique disciplinaire.

Dossier suivi par
Sandrine Lafaye

Delphine Mézière

Frédéric Reboux

IEN Mathématiques-

Physique-Chimie

Sandrine.Lafaye@ac-nantes.fr

Delphine.Meziere@ac-nantes.fr

Frederic.Reboux@ac-nantes.fr

En ce début d'année scolaire, nous tenons à vous remercier pour votre engagement au service de la réussite des élèves tout au long de l'année dernière, et particulièrement lors du confinement, ainsi que pour vos précieuses contributions aux examens et concours. Nous saluons également la qualité du travail réalisé par les tuteurs et formateurs qui ont accompagné leurs collègues dans leur parcours professionnel.

Mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle :

Comme lors des deux rentrées précédentes, à la rentrée 2020, tous les élèves de seconde professionnelle passeront un test de positionnement en français et en mathématiques. A cette rentrée, un test de positionnement spécifique sera également disponible pour l'ensemble des élèves entrant en formation en CAP. Ces tests seront à organiser par chaque lycée du 14 septembre au 2 octobre.

Dans le contexte particulier de la rentrée 2020, ces tests, encore plus que les années précédentes, permettront aux équipes pédagogiques, en complément des outils propres à chaque enseignant, de disposer d'un diagnostic standardisé permettant d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement, individuel et/ou collectif, adapté. Une partie importante des items sera mis à disposition des équipes pédagogiques sur [Eduscol](#).

En complément de ces tests et dès le début de l'année scolaire, il vous faudra avoir une attention particulière sur le niveau de connaissances de vos élèves qui auront suivi une année scolaire précédente tronquée de plusieurs notions, notamment lors de la période de confinement. Vous trouverez en première page du [site académique](#) un document présentant des recommandations pour la première période de l'année dans les deux valences de notre discipline.

La rentrée 2020 s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre des nouvelles modalités pédagogiques (séances en co-intervention, travail sur le chef d'œuvre, consolidation...) de la transformation de la voie professionnelle et des nouveaux programmes de mathématiques physique-chimie. Les ressources et documents officiels sont consultables sur le site académique et sur le site Eduscol.



2/3

Vous y trouverez en particulier :

- Les [vadémécums](#) présentés lors des réunions départementales et en établissements,
- Les [nouveaux programmes d'enseignement en mathématiques- physique-chimie](#) applicables pour les classes de seconde et première professionnelles, ainsi que pour les classes de CAP.
- Les documents ressources d'accompagnement des programmes de mathématiques et de physique-chimie concernant les programmes du lycée professionnel :
 - [en mathématiques](#) : automatismes, vocabulaire ensembliste et logique, algorithmique et programmation
 - [en physique-chimie](#) : variabilité de la mesure : télémètre d'un robot (seconde), déploiement automatique de store (seconde), allumage automatique des phares (seconde), étude d'un capteur photographique (seconde).

Vous pouvez aussi :

- vous inscrire sur les parcours M@gistère : « Transformer la voie professionnelle »
- consulter le rapport [« 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques »](#).

Nouvelles modalités de certification en mathématiques-physique-chimie :

- [En CAP](#) :
Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en physique-chimie. L'évaluation a lieu au cours de la dernière année de formation conduisant à la délivrance du diplôme. La situation de mathématiques est d'une durée de 45 min, notée sur 12 points et celle de physique-chimie, d'une durée de 45 min, notée sur 8 points.
- [En BAC PRO](#) :
Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation en mathématiques et deux situations d'évaluation en physique-chimie. Il est préconisé que la première se déroule au deuxième semestre de l'année de première ou au premier semestre de l'année de terminale et l'autre au cours du deuxième semestre de l'année de terminale. Ces situations d'évaluation ont chacune une durée de quarante-cinq minutes environ et d'un maximum d'une heure en physique – chimie. Elles sont notées sur 10 points. Une proposition de note sur 20, est établie pour chaque discipline, en additionnant ces deux notes.
- Une nouvelle attestation de réussite remplace les certifications intermédiaires (CAP, BEP). Elle sera obtenue en s'appuyant sur le livret de suivi du lycée professionnel [LSL PRO](#) (annexe 1 du BO n°28 du 10 juillet 2020).

Démarche de formation continue :

Par ailleurs, pour vous accompagner dans ces nouvelles pratiques, plusieurs journées de formation vous seront proposées au cours de l'année :

- Des journées de formation disciplinaire dans le cadre du Plan Académique de Formation, auxquelles vous pourrez vous inscrire, en candidature individuelle, consultable sur Gaïa, accessible depuis votre espace personnel ETNA, jusqu'au 20 septembre.
- Au mois d'octobre, des réunions d'information, en distanciel, sur les nouveaux programmes seront organisées. Certains d'entre vous y seront conviés.
- Des journées de formation seront aussi proposées dans le cadre du plan académique de formation transversal sous forme de six modules, pour vous accompagner sur les nouvelles modalités pédagogiques (Co-intervention, chef d'oeuvre, etc). Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre chef d'établissement pour vous y inscrire.

Participation aux concours scientifiques :

Des concours scientifiques sont destinés à vos élèves. Une rubrique du site académique disciplinaire peut vous permettre de cibler ceux qui vous intéressent.

**Rendez-vous de carrière :**

Si vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR, le document de référence de l'entretien (annexe 4 du [guide rendez-vous de carrière enseignant](#)) constitue une aide à sa préparation.

Vie de la discipline :

3/3

Nous vous invitons à consulter régulièrement [le site académique disciplinaire](#) ainsi que votre messagerie professionnelle. Ces modes de communication nous permettent de vous transmettre directement des documents et informations.

Restant à votre écoute pour vous accompagner, nous vous adressons ainsi qu'à vos élèves nos vœux de réussites, de satisfactions personnelles et professionnelles pour cette nouvelle année scolaire.

Les IEN de mathématiques-physique-chimie.